

Offre de services

L'aide à domicile sur-mesure pour les personnes âgées

Petits-fils est un réseau d'agences de services à la personne spécialisé dans l'aide à domicile pour les personnes âgées et handicapées. Nos agences sont agréées en mode mandataire.

**La compétence d'un professionnel,
l'esprit d'une famille**

*« Chez Petits-fils,
nous avons le même niveau d'exigence
pour nos clients que pour nos propres
grands-parents. »*



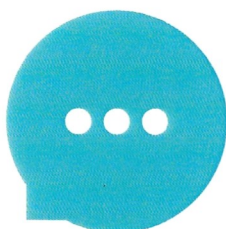
**Pourquoi
choisir
Petits-fils ?**

- Avoir toujours le même auxiliaire de vie
- Une astreinte téléphonique disponible 7 jours sur 7 et 24h sur 24
- Une organisation des interventions adaptée à vos besoins et à leur évolution

Contactez votre conseiller Petits-fils

04 22 17 11 35

39bis, Rue du Maréchal Joffre
06000 Nice
nice-les-musiciens@petits-fils.com



petits-fils.com

Nos services d'aide à domicile

Disponibles 7 jours sur 7, 24 heures sur 24



Aide à l'autonomie

- Aide au lever et au coucher
- Aide à la toilette
- Aide à la prise de repas
- Présence de nuit



Aide à la vie quotidienne

- Aide aux courses et à la préparation des repas
- Entretien courant du linge et du logement
- Accompagnement aux rendez-vous médicaux



Compagnie et vie sociale

- Promenades et sorties culturelles
- Jeux de société et lecture
- Activités manuelles



Assistance administrative

- Gestion du courrier et classement des documents
- Formalités administratives
- Aide aux démarches sur internet

Quand faire appel à nous ?

- Diminution de la mobilité
- Retour d'hospitalisation
- Besoin d'aide suite à une chute
- Remplacement d'un auxiliaire de vie

Des auxiliaires de vie professionnels et impliqués

98%

de nos clients
sont satisfaits*
de Petits-fils

Ce résultat est possible notamment par notre sélection particulièrement rigoureuse des auxiliaires de vie.

Toutes et tous doivent justifier :

- d'une **formation qualifiante d'auxiliaire de vie** ou d'une **certification Croix-Rouge**
- d'un **minimum de 3 ans d'expérience professionnelle** auprès de personnes âgées
- de **références professionnelles** de précédents employeurs

En dernier lieu, nous nous posons toujours la question suivante :

Enverrais-je cet auxiliaire de vie chez mes propres grands-parents ?

Petits-fils, agence mandataire experte de l'aide à domicile

Toutes nos agences Petits-fils sont agréées par la DDETS pour intervenir à votre domicile selon le mode mandataire. Ainsi, vous deviendrez le particulier employeur de l'auxiliaire de vie que nous vous aurons présenté. Votre agence Petits-fils sera toujours à vos côtés pour vous aider à organiser les prestations sur-mesure dont vous avez besoin et pour veiller en permanence à votre satisfaction.

L'accompagnement sur-mesure de nos agences :

- **L'évaluation à votre domicile** de vos besoins d'aide, gratuite et sans engagement
- La **sélection** et la **présentation des meilleurs profils d'auxiliaires de vie**
- **L'accompagnement** et le conseil dans le choix de votre **planning d'intervention**
- **Les formalités liées à l'embauche** de votre auxiliaire de vie
- La **gestion des démarches** liées à cet emploi
(suivi des heures réalisées, paiement des salaires et des cotisations sociales, assistance juridique)
- **L'assistance au quotidien** (remplacement à la demande, suivi régulier de la qualité, conseils et accompagnement)
- **L'astreinte** pour les **urgences** 7 jours sur 7, 24 heures sur 24

C'est simple, sur-mesure et pensé pour vous

- 1** - Visite d'évaluation des besoins à domicile.
- 2** - Sélection, présentation et embauche de votre auxiliaire de vie.
- 3** - Début des interventions et adaptation selon l'évolution de vos besoins.



Petits-fils s'engage pour des tarifs transparents, tout compris et adaptés à vos besoins

Transparence

Nos tarifs comprennent la rémunération recommandée* de votre auxiliaire de vie, les cotisations sociales, les indemnités de transport (domicile - lieu de travail) et le coût de tous les services de votre agence Petits-fils.

* En tant que professionnel, nous vous faisons une recommandation de salaire pour votre auxiliaire de vie. En tant que particulier employeur, c'est vous qui décidez.

Tout compris

Chez Petits-fils, il n'y a que des bonnes surprises : aucun frais d'inscription, aucun frais de dossier.

Nos tarifs comprennent l'ensemble des prestations citées précédemment par votre agence Petits-fils

Dégressifs

Nos tarifs horaires varient en fonction du nombre d'heures d'intervention par semaine.

Nous proposons également des tarifs forfaitaires spécifiques pour des interventions de 12 à 24 heures consécutives (nuit, journée ou 24h/24).

Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.

Le crédit d'impôt dans les services à la personne

Vos dépenses de services à la personne sont éligibles au crédit d'impôt sur le revenu égal à 50% de leur montant. Contrairement à la réduction d'impôt (qui ne s'applique pas si vous n'avez pas d'impôt à payer), le crédit d'impôt vous sera remboursé par l'Etat que vous soyez imposable ou non.

Vous pouvez également bénéficier de ce crédit d'impôt si vous prenez en charge des dépenses d'aide à domicile pour votre parent âgé*.

Vous pouvez enfin bénéficier de l'avance immédiate de votre crédit d'impôt pour les prestations éligibles sous certaines conditions**.

Votre agence Petits-fils vous accompagnera dans ces démarches.

* Dans la limite des plafonds annuels et dans les conditions prévues par le Code général des impôts.

** Les bénéficiaires de l'APA devraient être éligibles au dispositif courant 2024.

50%*

Exemple

Couple de retraités de + de 65 ans devant payer 3 000€ d'impôt sur le revenu

Dépenses de services à la personne	>	Crédit d'impôt	>	Impôts à payer	>	Remboursement par l'Etat
10 000 €		5 000 €		0 €		2 000 €

Financement de nos services

- L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- La Prestation de Compensation du Handicap (PCH)
- L'assurance maladie (dans certains cas)
- Nos prestations peuvent être payées par Chèque Emploi Service Universel

